

Nantes, le 3 juillet 2020

COVID-19 – La relance économique

Christelle Morançais visite l'entreprise Colart, modèle d'une relocalisation réussie

Au terme d'une très large concertation, la Région a élaboré un plan de relance qui met l'accent sur un enjeu majeur pour notre économie régionale : la relocalisation des activités industrielles stratégiques. A l'occasion d'une visite de l'entreprise Colart, qui a rapatrié des lignes de production de Chine avec le concours financier de la Région, Christelle Morançais a détaillé la stratégie, qui sera soumise au vote du conseil régional les 9 et 10 juillet, pour accompagner les entreprises dans leur projet de relocalisation.

Un accompagnement sur-mesure

A travers son plan de relance, la Région veut mettre en œuvre un programme de soutien spécifique et une équipe dédiée pour accompagner les entreprises qui envisagent de rapatrier leurs activités en Pays de la Loire.

La Région lancera des « appels à solution de relocalisation » pour permettre aux entreprises d'identifier les capacités du territoire à répondre spécifiquement à leurs besoins. Par ailleurs, une plateforme régionale de « *sourcing* » sera lancée pour faciliter les échanges entre entreprises et donneurs d'ordre qui souhaitent relocaliser leurs activités. Enfin, via son agence économique Solution&co, la Région développera un véritable « parcours de relocalisation » visant à offrir un accompagnement sur-mesure aux entreprises concernées.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 65 - 06 82 80 18 92